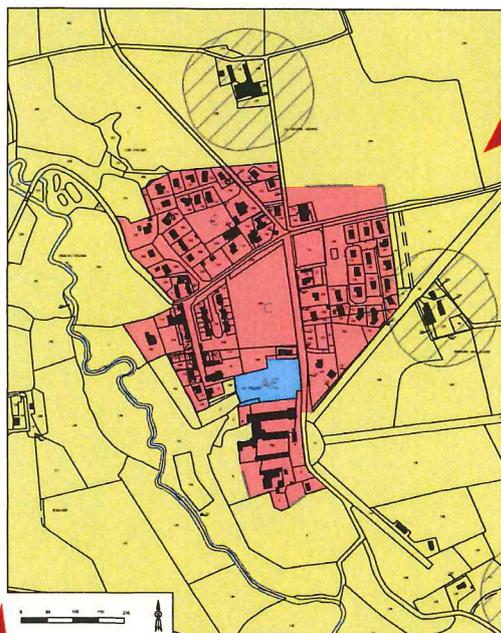
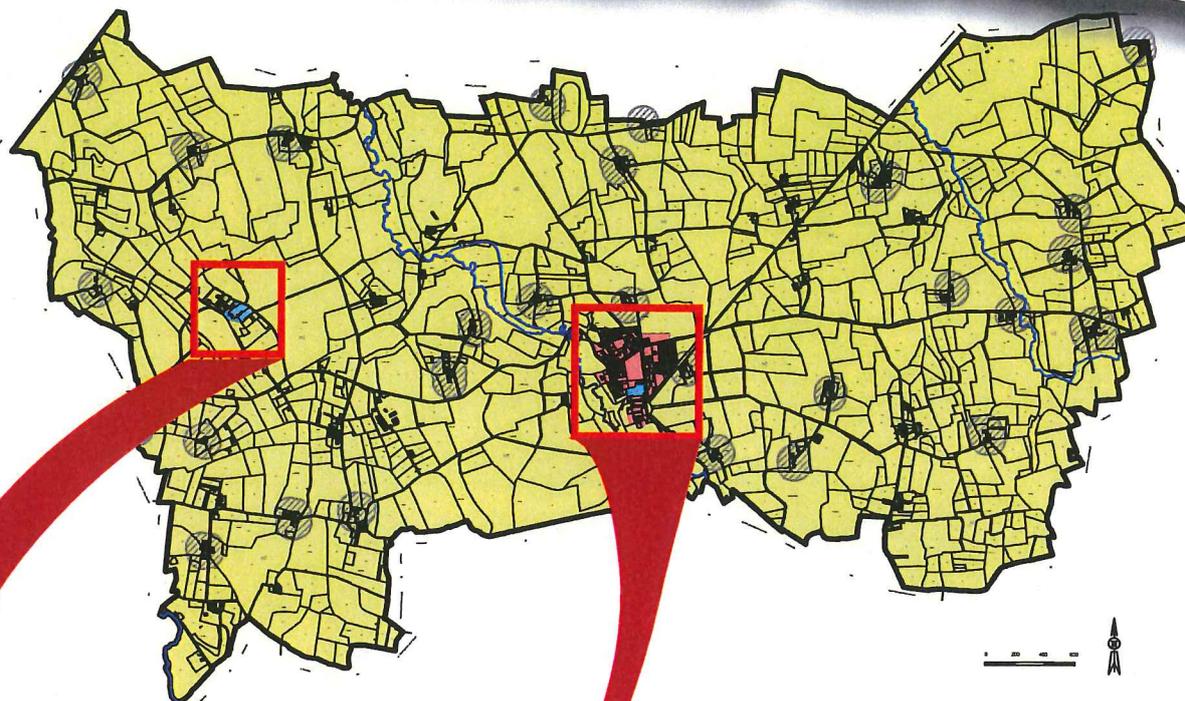
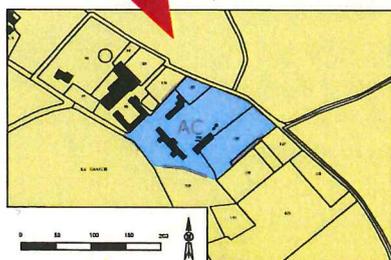


# CARTE COMMUNALE REVISEE



Zoom sur le bourg



Zoom Au Chapuis

-  Zone C : centre bourg zone constructible
-  Zone AC : secteurs constructibles voués aux activités
-  Zone NC : zones non constructibles
-  Périmètre de protection des sièges d'exploitations agricoles

La Carte communale révisée de ROMANS a été approuvée par délibération du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et par arrêté préfectoral en date du 28 août 2013.

Ce document d'urbanisme définit sur le territoire communal, les secteurs constructibles et ceux qui ne le sont pas. Le Règlement national d'urbanisme s'applique à ROMANS.

L'actualisation du Zonage d'assainissement a dû être réalisée avant de terminer le projet de Carte communale révisée. Le Zonage délimite les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif.

C'est une pièce annexe à la Carte communale.

Ces documents sont consultables à la Mairie.

**Rappel :** pour vos projets de travaux (construction, modification, abri de jardin, piscine ...), merci de bien vouloir prendre contact au préalable avec la Mairie afin de connaître la démarche à suivre.



A proximité de la canalisation de transport de gaz naturel, des précautions particulières doivent être prises !

Informations à la Mairie et auprès de GRT gaz